## SAINT JULIEN MOLIN MOLETTE

#### BULLETIN MUNICIPAL Nº 2

#### DECEMBRE 1978

#### Sommaire

- Propos de Monsieur le Maire
- Informations diverses
- Compte-rendu de la Commission des Travaux
- Compte-rendu de la Commission des Fêtes et du Tourisme
- Information sur l'Hospice de Saint Julien Molin Molette
- Cimetière communal
- Ambulance du Corps de Sapeurs Pompiers
- Bilan Camping saison 1978
- ADRESSES Utiles et Permanences en Mairie.

#### Propos de Monsieur le Maire

A cette époque de l'année il est intéressant de passer en revue les mois écoulés et de faire le bilan des réalisations. Ce bulletin va vous permettre de faire le point et de mesurer les différentes actions entreprises.

Avant d'aller plus loin, je voudrais, au nom du Conseil Municipal, vous souhaiter une excellente fin d'année et surtout vous présenter nos voeux pour l'année 1979. Je souhaite aussi pour notre commune que cette nouvelle année voit se réaliser les grands projets que nous avons imaginés ensemble ; ils sont importants et conditionneront l'avenir.

Je tiens également à remercier la population pour son intérêt qu'elle porte à la vie publique. En effet plusieurs personnes étrangères au Conseil Municipal ont collaboré à l'étude et à la mise en route de différents projets. Que cet intérêt progresse et que de plus en plus de citoyens se joignent au Conseil Municipal pour discuter des problèmes de notre commune.

Le bilan de cette année 1978 peut vous paraître peu important au vu des réalisations. Pourtant il est, en fait très intéressant quant aux orientations qui ont été prises. Tout d'abord, nous avons eu à nous préoccuper de la vie économique de notre cité et nous avons été amenés à projeter l'implantation d'une zone artisanale. Dans le domaine du logement également, il parait possible d'envisager la construction d'un immeuble collectif de type H.L.M. Tous ces projets ne peuvent pas se réaliser "en un jour", mais soyez persuadés que votre municipalité ne ménagera pas ses efforts pour les faire aboutir.

Je vous laisse maintenant le soin de lire les pages suivantes et vous prie de croire en mes sentiments dévoués.

J.M. GAGET

Maire

## I - INFORMATIONS DIVERSES

Au cours de cette année, on a pu constater une très nette amélioration dans le domaine du téléphone. En effet, non seulement le nombre d'abonnés a augmenté très sensiblement grâce à la mise en route de l'automatique, mais la commune s'est équipée d'une cabine publique, place de la Mairie, et de deux P.A.P. (Poste d'appel publique) aux hameaux de Lyponne et de la Rivorie.

En ce qui concerne la télévision, la station réemettrice de La Romère est en voi d'achèvement. Elle permettra à 95 % des récepteurs de recevoir les émissions dans de meilleures conditions et ce en couleur sur les trois chaines. Au moment de la mise en route de cette station, T.D.F., par voie de presse vous donnera toutes l'instructions nécessaires pour vous raccorder.

Pour ce qui est des "services", l'installation sur notre commune d'un mèdecin, a permis d'augmenter très sensiblement la sécurité des habitants de la commune. De contacts sont en cours qui permettront d'implanter également d'autres "services" A notre époque, il est normal que nous nous préoccupions de ces problèmes en priorité.

En matière de fleurissement, notre commune a obtenu un Premier Prix Départements et a été retenue également par le Jury Régional pour 1978. Cette décoration flor est très importante et nous permet de jouer notre rôle sur le plan touristique.

La saison 1978 pour le camping est également un succès. Que les bénévoles charge de la gestion de cet ensemble soient remerciés. La fréquentation importante de équipement a incontestablement des "retombées économiques" sur la vie locale et nous permet de mieux nous faire connaître tant en France qu'à l'étranger.

Notre commune a eu les honneurs de la télévision à l'occasion du tournage de l'émission "Les Musiciens du Soir". En février prochain sera tournée une nouvel émission par F.R. 3. qui passera sur le réseau national. Elle se déroulera entiment à St-Julien à la Salle des Fêtes avec la participation de la population.

Sur le plan animation, l'ensemble des associations ont joué leur rôle, au cours cette année 1978. Le calendrier des manifestations est tel qu'il nous permet de nous présenter comme une commune vivante. Des efforts sont encore à faire sur plan, en particulier pendant la période d'été, si l'on veut maintenir le volume touristes actuel. Il est à souligner également la participation de plus en plus importante de la population aux cérémonies officielles telles que le 14 juillet et le 11 novembre.

Nous avons eu, cette année encore, à souffrir de difficultés d'approvisionneme eau potable cet été. Ce problème est un souci important pour votre Municipalit Une étude est actuellement en cours qui devrait permettre, dans les années à ve de ne plus avoir à vous restreindre pendant cette période.

Nous sommes également en train d'étudier un nouveau système de ramassage des o ménagères et de traitement. En effet, à partir de Juillet 1980 nous serons obl de traiter les déchets et non de les stocker en décharge comme nous le faisons actuellement. Il sera fait appel à la discipline de chacun pour respecter les conditions impératives que nous serons amenés à mettre en place.

Avec ce bulletin vous est remis un document réalisé par votre Conseil Municipa qui vous permettra d'avoir une idée complète de la situation de notre commune. Les statistiques ont été relevées en Janvier 1978.

#### III - COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION DES TRAVAUX ANNEE 1978

3

s

15

l ale

s et

le ère-

de

t en . nir,

rdure igés

1

e de Un certain nombre de programmes de travaux ont été réalisés au cours de cette année. Il est intéressant de les rappeler et de vous en communiquer le coût :

PROGRAMMES	COUT	: : F1	FINANCEMENT		
		Subventions	Emprunt	Fonds Libres	
- VOIERIE	:				
Aménagement Chemin de Mainbeuf (Novembre 78)	120.000	40.000	60.000	20.000	
Gontournement du Calvaire	17.700		17.700		
- TELEVISION	:	:	•		
Station et voie d'accès (Novembre 78)	198.000	190.800	:	7.200	
- ASSAINISSEMENT	:				
3ème tranche La Condamine (Mars 78)	275.000	123.750	151.250		
- BATIMENTS COMMUNAUX Ecoles Publiques	22.173	5.580	- :	16.593	
réfection éclairage réfection peinture	:			10.555	
Mairie réfection secrétariat et salle du ConseiL.	: 17.000			17.000	
Salle des Fêtes Dalle salle derrière podium (décembre 78)	: 16.000 : II		:	16.000	
TOTAL	: : 665.873	360.130	228.950	76.793	

- Travaux divers réalisés par les Employés Municipaux :
- Aménagement Communication entre l'ancien et le nouveau cimetière.
- Démolition vieux batiments à l'immeuble Salle des Fêtes.
- Peinture des barrières métalliques des places et batiments de la commune.
- Travaux d'entretien permanents : W.C. nettoyage des rues, lavoirs et voierie communale, entretien des réseaux d'eau et d'assainissement, entretien des espaces verts et du fleurissement...

# V - COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION DES FETES ET DU TOURISME

Cette commission s'est chargée en 1978 de l'organisation des manifestations officielles, mais également d'actions spéciales axées plus particulièrement sur le "logement".

Torres .

En plus des cérémonies traditionnelles, il faut rappeler la remise officielle du drapeau à la section des Anciens d'Algérie, de notre commune. Egalement la remis des médailles d'Anciens Combattants à 17 membres de cette association. Quatre pompiers volontaires se sont vus remettre des médailles en fonction de leur nombre d'années de service au Corps Municipal.

EXPOSITION ARCHITECTURALE

Avec le 14 Juillet s'ouvrait une exposition architecturale dans les locaux de l Mairie qui devait se terminer le 16 septembre. Elle présentait différents aspec de la construction et avait pour but de sensibiliser la population aux problème "d'intégration" dans le site tant en matière de restauration qu'en "neuf". Elle était accompagnée de deux "journées de sensibilisation" au cours desquelles étaient offertes toutes les informations nécessaires avec la participation d'architectes, de banquiers et de techniciens du batiment. Il est à regretter d'ailleurs, que trop peu de gens aient profité de ces "conseils", tant le problème du logement est crucial sur notre commune.

## 11 NOVEMBRE 1978

Cette année eet anniversaire prenait une dimension particulière. Il était le soixantième et il était normal que cette manifestation, compte tenu de l'âge avancé des Anciens de 14/18 encore parmi nous, soit un hommage spécial à leur courage.

Au cours de la cérémonie, il leur a été remis une médaille commémorative offer par la commune et un repas a été organisé dans les locaux de l'Hospice en leur honneur. Ils y étaient conviés avec leurs épouses en compagnie de Monsieur le Maire, d'un Conseiller Municipal et des Présidents des Anciens Prisonniers et Anciens d'Algérie. A noter que le "champagne" leur a été offert par ces deux Associations. ils ont eu ensuite la possibilité de visiter l'exposition sur la Première Guerre Mondiale à la Salle des Fêtes de Bourg-Argental.

## REPAS DES ANCIENS

Il a eu lieu cette année le 8 Janvier. Il réunissait un grand nombre de plus d 70 ans. Pour 1979, c'est le 7 janvier qu'il sera offert. L'animation y sera as par des membres du Groupe Auvergnat GERGOVIA. Il y a lieu de remercier tout particulièrement le Syndicat d'Initiatives du dévouement dont il fait preuve d cette organisation.

### VI - INFORMATION SUR L'HOSPICE DE SAINT JULIEN MOLIN MOLETTE

Il est intéressant de rappeler un peu l'historique de cet établissement.

C'est en 1850 que fut fondé l'Hospice de Saint Julien Molin Molette. Les époux Michel PRE firent don de leur maison, de leurs meubles et de linge (Maison ORIOL Georges au Faubourg). Une autre bienfaitrice, Marie COIN y fait venir les religieuses et se charge de leur entretien. Cet hospice fonctionne dans ce batiment des époux PRE jusqu'en 1910. En effet à cette date s'achevait le nouvel hopital qui fut inauguré le 11 Novembre 1910. En 1933 fut crée une maternité qui ne fonctionne plus actuellement. La pharmacie, également a été fermée en 1950. Les religieuses ont aussi quitté la maison. Cet établissement est actuellement géré par un Conseil d'Administration de 5 membres dont le Président en est obligatoirement le Maire.

Le Conseil d'Administration est composé des membres suivants :

Président : J.M. GAGET Maire

Membres : J. ESCOFFIER

ts

e

les

surée

ans

: Madame PEYRAVERNEY

: H. BUISSON

: B. VERNET

La situation actuelle de l'Hospice est la suivante :

Nombre d'emplois permanents : 16

emploi remplaçant : 1

Services attachés à l'établissement :

1 mèdecin

1 dentiste

1 pédicure

1 kinésithérapeute

La capacité de l'établissement est de 54 lits. Le coefficient d'occupation est pratiquement de 100% tout au long de l'année. Il peut recevoir des pensionnaires valides et invalides.

La gestion est entièrement autonome. les recettes provenant des frais de séjour des pensionnaires payants ou assistés. La commune n'offre que sa garantie en cas d'emprunt.

Une vente de meubles anciens a eu lieu le 5 Novembre dernier. Son produit est entièrement consacré à des investissements pour l'amélioration des batiments. Actuellement s'achèvent les travaux d'installation d'un ascenseur montemalades dont le coût s'élève à 230.000,00 F. Le financement en est assuré par une subvention du Département de 58.500,00F et d'emprunts couvrant la différence.

## VII - CIMETIERE COMMUNAL

Un nouveau cimetière est mis à la disposition des administrés de la Commune. une communication avec les anciens cimetières a été aménagée ainsi qu'un parking de stationnement.

Une première tranche est d'ores et déjà disponible qui se compose de la façon suivante:

- 13 concessions perpétuelles
  - 62 concessions cinquantenaires

- 73 concessions trentenaires Les prix de ces concessions ont été fixés par délibération du Conseil Municipal et sont les suivants :

- Concessions perpétuelles : 500,00 le M2 (5 M2 obligatoires)

HOTTANIA PET

- Concessions cinquantenaires 250,00 le M2 (4 M2 minimum)
- Concessions trentenaires 150,00 le M2 (2 M2 minimum).

Pour les concessions perpétuelles la construction d'un caveau est obligatoire.

Actuellement 3 concessions perpétuelles sont vendues.

Pour tous renseignements et acquisitions s'adresser en Mairie.

# VIII - AMBULANCE DU CORPS DE SAPEURS POMPIERS

Depuis deux ans notre Corps de Sapeurs Pompiers est équipé d'une ambular Elle est destinée à acheminer sur le Centre Hospitalier d'Annonay unique tous les blessés de la Route ainsi que les accidentés en général.

Toutefois, dans des cas particuliers, le mèdecin peut être amené à demander son concours en fonction de l'urgence du transfert en Centre Hospitalier. Il est seul habilité à prendre cette décision et délivre à la famille un certificat qui doit être remis aux pompiers qui assuren le transport.

Les familles ne sont pas facturées et de ce fait bénéficient d'un servi de la collectivité. D'autre part, cette ambulance ne doit pas concurren les ambulances privées, et les taxis.

A titre indicatif, du ler janvier 1978 au 30 novembre 1978, 21 sorties été effectuées par ce véhicule.

Que les sapeurs pompiers volontaires soient remerciés de leur dévoueme dont ils font preuve à chaque intervention.

## IX - BILAN DU CAMPING SAISON 1978

La saison 1978 a été marquée par une très nette augmentation de fréquentation par rapport à la saison 1977.

Les chiffres ci-dessous sont la preuve de l'intérêt d'un tel équipement sur notre commune ainsi que de la qualité de la gérance. Il est incontestable également que cet apport de population est bénéfique pour notre cité, tant sur le plan touristique qu'économique.

Les statistiques sont données en nombre d'emplacements et non en personnes. La moyenne de personnes par emplacement est de trois.

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

Nombre total de locations d'emplacements : 1977 133

1978 247

Décomposition: 1977 1978

FRANCE 125 197

ETRANGER 8 50

## Décomposition France par départements

Départements	: 1	977	1978		
- Loire	•	70 :			
- Rhone	•	75	81		
- Isère	:	16	25		
	:	7	7		
- Nord		0	5		
- Ardèche		8	4		
- Seine Maritime		1 *	4		
- Seine	;	1 :	2		
- Saone et Loire	:	1	3		
- Essonne	:	1	3		
- Doubs	:	1	3		
- Yvelines	<b>1</b>	1	3		
- Maine et Loire	111	0	3 %		
- Divers	•	0 :	.3		
- Divers	: 1	-:	53		

## Décomposition Etranger par Pays d'Origine

Pays d'Origine	11 11 2	1977	:	1978	
· Hollande	: -	- 4		17	<del></del>
Belgique	:	3	_	10	
- Allemagne de l'Ouest	:	1	:	8	
Grande Bretagne		0	:	6	
Suisse Italie	0.00	0	:	3	
Danemark	44.00	0	:	3	
Finlande		0	:	2	
	4100		:	1	

ce. nent NO-SALE

ce cer

ont

it

#### IX - ADRESSES ET TELEPHONES UTILES

SERVICES ADMINISTRATIFS	
Mairie de Saint-Julien Molin Molette	Q1Q1 11
Sapeurs Pompiers Saint Julien Lt FANGET	51-51-68
Sapeurs Pompiers Bourg Argental	52-64-66
Perception de Bourg Argental Avenue de la Résistance	52-63-42
Préfecture de la Loire Saint-Etienne	33-42-45
Centre des Impôts 13 rue des Drs Charcot à St-Etienne	57-40-95
Gendarmerie de Bourg Argental Place Sablons	52-60-20
Parc Naturel du Plilat Moulin de Virieu Pélussin	(74)-59-65-24
E.D.F. Rue Cap. Canson 07100 ANNONAY	(75)-33-21-55
SERVICES SANITAIRES	
Docteur JACQUES Cabinet	51-51-64
	51-50-35
Pharmacie DELFORGES Pharmacie	51-51-69
Domicile	51-51-63
Madama IOUTCCDAND Tafinmiana DOTCEV	(74)-59-63-82
Madame SAGNIMORTE Infrimière MACLAS	(74)-59-38-35
Hopital d'Annonay ANNONAY	(75)-33-42-87
Clinique des Cévennes à ANNONAY	(75)-33-22-32
Maternité de BOURG-ARGENTAL	52-62-32
CENTRE ANTI-POISON de LYON	(78)-54-14-14
	(74) 50.62.46
Docteur James Vetershaire a Feboosin	(74)-59-62-46 (75)-33-25-45
Cabinet Vétérinaire Av. de l'Europe ANNONAY Ambulances DENTRESSANGLE à BOURG ARGENTAL	
	52-64-07
Hospice de Saint Julien Molin Molette	51-50-64
Hospice de Bourg Argental	52-62-32
SERVICES SOCIAUX	
Caisse Primaire d'Assurance Maladie	25-11-33
3 avenue Emile Loubet Saint Etienne	23-11-30
3 avenue milite mouner paint belemme.	10.00
Caisse Allocations Familiales	25-22-68
3 Avenue Emile Loubet Saint-Etienne	
3 Avenue Emile Loudet Saint-Ettenne	- Warren Hotel St.
Agence Nationale pour l'Emploi	25(22-88
36, rue Balay Saint-Etienne	VIII WAS
DIVERS	
Cure de Saint Julien Molin Molette	51-52-85
Monsieur MEILLER Huissier PELUSSIN	(74)-59-60-32

#### PERMANENCES EN MAIRIE

- SECURITE SOCIALE Dépot des dossiers Maladie Les mardis de 11 H 00 à 13 H 00 et de 13 H 30 à 15 H 00
- ASSISTANCE SOCIALE DU CANTON Madame MAISSE Les 1er et 3ème Vendredis du Mois de 10 H 00 à 12 H 00
- ASSISTANCE SOCIALE DE LA SECURITE SOCIALE Madame GLANDUT Le 1er jeudi du mois de 10 H 00 à 12 H 00
- CAISSE D'ASSURANCE VIEILLESSE RHONES ALPES (pour les retraités)
  le 4ème Vendredi du mois de 14 H 30 à 16 H 00
- PERCEPTION DE BOURG ARGENTAL Calendrier fixé par le percepteur affiché en Mairie
- CONTROLEUR DES CONTRIBUTIONS DIRECTES Mademoiselle DEFOUR Permanences fixées par le contrôleur avec avis dans la presse.